

## Avant-propos

Lorsque nous observons le Rhône à partir du coteau, il nous apparaît aujourd'hui comme une ligne dans la plaine, le trait ferme et puissant d'un géomètre qui n'a pas eu d'hésitation. Une photographie d'Oswald Ruppen, prise à Molignon, près de Sion, en témoigne avec force. Désormais, lorsque, débouchant du tunnel de base du Lötschberg, vous regardez le fleuve avant de rejoindre la gare de Viège, vous le voyez se donner plus librement à la vallée. Sa « divagation », voulue, résulte bien sûr du calcul des ingénieurs, tout comme son corset rectiligne du passé. Ce nouveau « tracé », que nous sommes enclins à considérer comme une liberté retrouvée et que nous observons comme le prélude aux modifications qui affecteront l'ensemble de son cours jusqu'au Léman, suscite déjà de nouvelles représentations. Il nourrit notre imaginaire et annonce la place, « revue et corrigée », que le Rhône prendra peut-être pour les Valaisans et leurs hôtes dans le futur. Le temps où nous lui « tournions le dos » touche peut-être à sa fin et nous saurons nous l'approprier comme un terrain de jeu, de détente, en un mot un lieu de vie qui nous fera oublier la terrible expression populaire « il s'est jeté au Rhône ».

Le nouvel aménagement du territoire qu'entraîne la Troisième Correction du Rhône n'implique pas seulement des enjeux sécuritaires, agricoles ou écologiques ; il est également un défi culturel au sens large, incluant les représentations que l'on a du fleuve et les créations qu'elles peuvent engendrer. La modification de la loi sur la promotion de la culture adoptée le 14 octobre 2020 par le Parlement valaisan, prévoyant que les travaux d'aménagement du fleuve intégreront des interventions artistiques, favorisera assurément cette évolution.

Dans la perspective de la mutation du fleuve et de la vallée tout entière, les travaux que le Groupe pluridisciplinaire « Mémoires du Rhône » conduit depuis le début du siècle sont essentiels. Ils accompagnent les décisions des politiques et les études des ingénieurs tout en les situant dans le long terme. Ils constituent une source de nouvelles connaissances qui peuvent intéresser chacun. Il me plaît dès lors de saluer la qualité des treize colloques organisés par l'Association « Mémoires du Rhône » et de féliciter ses responsables de prolonger les communications qui y sont présentées par la publication d'actes dont le troisième volume nous est offert ici.

Jacques Cordonier  
*Ancien chef du Service de la culture du Canton du Valais*